



**Programme des Nations Unies pour
l'Environnement
Plan d'action pour la Méditerranée**

Distr. : Limitée
7 mars 2025

Français

Original : Anglais

Réunion du Groupe de correspondance de l'approche écosystémique sur la surveillance (CORMON), Biodiversité et pêches
Athènes, 7-8 avril 2025

Point 2 de l'ordre du jour : Questions d'organisation

Agenda provisoire

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

Ordre du jour provisoire

- Point 1 de l'ordre du jour :** Ouverture de la réunion
- Point 2 de l'ordre du jour :** Questions d'organisation
- Point 3 de l'ordre du jour :** Élaboration des objectifs écologiques de l'EcAp
- 3.1. OE6 : Intégrité des fonds marins
3.2. OE4 : Réseaux trophiques marins
- Point 4 de l'ordre du jour :** Indicateurs communs de l'IMAP
- 4.1. Méthodologies d'évaluation, critères d'évaluation et seuils pour les indicateurs communs de biodiversité CI1 et CI2
- 4.2. Mise à jour sur les progrès réalisés dans le développement les indicateurs utilisant le phytoplancton et le zooplancton sur les habitats pélagiques
- 4.3. Mise à jour sur les progrès réalisés concernant l'Indicateur Candidat 24 : Tendances relatives à la quantité de déchets marins que les organismes marins ingèrent ou dans lesquels ils s'emmêlent, en particulier les mammifères, les oiseaux marins et les tortues marines déterminés
- Point 5 de l'ordre du jour :** Proposition de révision de l'IMAP relatif à la biodiversité, aux Espèces Non Indigènes (ENI) et aux pêcheries (EO3).
- 5.1. Voie à suivre pour la mise à jour des fiches des indicateurs communs relatifs à la biodiversité (EO1) et aux espèces non indigènes (EO2)
- 5.2. Voie à suivre pour la mise à jour des fiches des indicateurs communs relatifs aux pêcheries (EO3)
- 5.3. Voie à suivre pour la mise à jour des dictionnaires de données et des normes de données (CI 1 et 2 pour les habitats benthiques, CI 3, 4 et 5 pour les mammifères marins, les tortues marines et les oiseaux marins, CCI 24 pour les déchets marins)
- Point 6 de l'ordre du jour :** Éléments principaux et cadre pour la révision de la feuille de route de l'Approche Écosystémique et de l'IMAP
- Point 7 de l'ordre du jour :** Informations sur les projets liés à l'Approche Écosystémique (SEMPA, EcAp Med PLUS, GEF Fish EBM Med, Marine Litter Med II & PLUS).
- Point 8 de l'ordre du jour :** Autres questions
- Point 9 de l'ordre du jour :** Conclusions et recommandations
- Point 10 de l'ordre du jour :** Clôture de la réunion